

BORDEREAU INPI - DEPOT D'ACTES DE SOCIETES

Vos références :

Nos références : n°de dépôt : **A2007/024479**
n°de gestion : **2002B00298**
n°SIREN : **440 668 143 RCS Lyon**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Lyon certifie avoir procédé le 12/11/2007 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

GROUPE JTI société à responsabilité limitée

16 avenue Joannès Masset 69009 Lyon -FRANCE-

Ce dépôt comprend les pièces suivantes :
ordonnance du Président (2 exemplaires)

Concernant les évènements RCS suivants :
nomination de commissaire aux apports

47.98
payée Group JTI
et envoyée à
la rue de la loi
n° 22 - D7 29900715
le 10/12

070P 959. 7 299 00003

26 OCT. 2007

**Requête à Monsieur le Président du Tribunal de commerce de LYON
aux fins de désignation d'un Commissaire aux Apports**

Le soussigné :

Monsieur Philippe TOURNIER, agissant en qualité de Gérant de la Société GROUP JTI, Société à Responsabilité Limitée au capital de 1.500.000 euros, dont le siège social est à LYON (69009) - 16, avenue Joannes Masset, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LYON sous le numéro 440 668 143,

A l'honneur de vous exposer ce qui suit :

La Société GROUP JTI envisage de procéder à une augmentation de son capital social d'un montant de 7.020.000 € par voie d'apport en nature effectué par Monsieur Philippe TOURNIER. Une prime d'apport de 6.050.525 € serait également constituée.

Monsieur Philippe TOURNIER apporterait la pleine propriété de parts et d'actions qu'il détient dans différentes sociétés, évaluées globalement à 13.070.525 euros.

Ainsi ces apports peuvent être évalués globalement à 13.070.525 euros sous réserve des vérifications prévues par la loi.

En conséquence, le soussigné a l'honneur de vous demander de bien vouloir, conformément aux dispositions des articles L. 223-33 du Code de commerce, et 25 du décret n° 67-236 du 23 mars 1967, désigner :

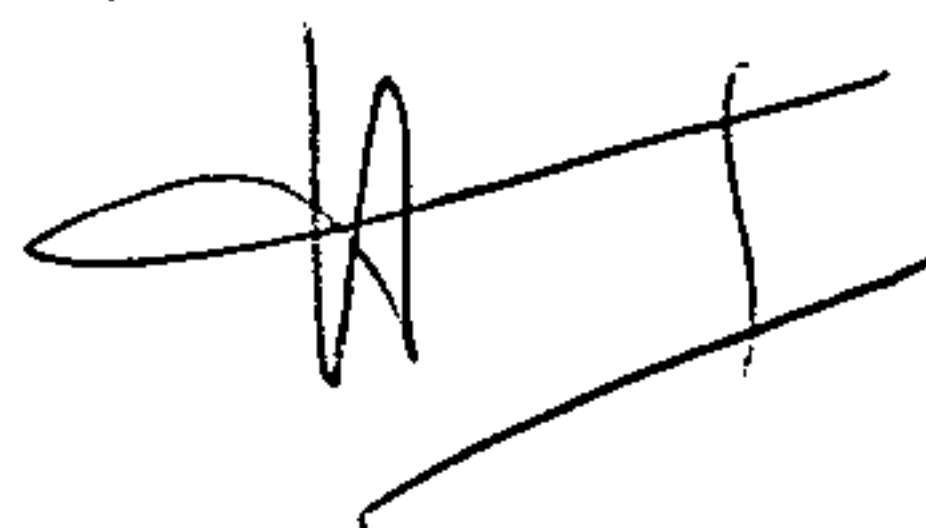
Monsieur Pascal PERROUD domicilié 15 rue Emile Zola - 69120 VAULX EN VELIN,
commissaire aux comptes,

Commissaire aux Apports ayant pour mission :

- d'apprécier et évaluer les apports consentis par M Philippe TOURNIER à la société GROUPE JTI,
- d'établir un rapport, contenant les mentions prévues par les textes réglementaires, qui sera déposé au Greffe du Tribunal de commerce dans le délai fixé par le décret n° 67-236 du 23 mars 1967 et mis à la disposition des associés.

Fait à Lyon
Le

25/10/07



ORDONNANCE

Nous, Président du Tribunal de Commerce de Lyon,

Assisté du Greffier du Tribunal,

Vu la requête de Monsieur Philippe TOURNIER, agissant en qualité de Gérant de la Société GROUP JTI, Société à Responsabilité Limitée au capital de 1.500.000 euros, dont le siège social est à LYON (69009) - 16, avenue Joannes Masset, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LYON sous le numéro 440 668 143,

Vu les articles L. 223-33 du Code de commerce, et 25 du décret n° 67-236 du 23 mars 1967,

Désignons :

Monsieur Pascal PERROUD domicilié 15 rue Emile Zola - 69120 VAULX EN VELIN, commissaire aux comptes,

En qualité de Commissaire aux Apports ayant pour mission :

- d'apprécier et évaluer les apports consentis par Monsieur Philippe TOURNIER à la Société GROUP JTI,
- d'établir un rapport, contenant les mentions prévues par les textes réglementaires, qui sera déposé au Greffe du Tribunal de commerce dans le délai fixé par le décret n° 67-236 du 23 mars 1967 et mis à la disposition des associés.

Fait à Lyon,

Le 26 OCT 2007

LE PRÉSIDENT
POUR LE TRIBUNAL
LE JUGE
N. RIVIERE

LE GREFFIER

K. PIRES

G T C LYON
le ORIGINAL
Repertoire N° 01 959
Délivré le 26 OCT. 2007
Ordonnance exécutoire au seul vu de la minute (art. 495 NCPC)
Le Greffier